



Membre d'honneur  
le Dalai-Lama

Paris, le 18 février 2019

Monsieur Emmanuel Macron  
Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55 rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

Monsieur le Président,

Sept mois après notre entretien à l'Élysée, qui m'avait paru positif et encourageant, je suis plus que déçue par votre immobilisme face aux urgences que je vous ai présentées, vous qui n'avez pas perdu une seconde pour dégainer en faveur des chasseurs... Aujourd'hui, je vous demande de vous mettre **En Marche pour les animaux** ! L'attente sociétale n'a jamais été aussi forte et les Français ne comprennent pas votre inaction.

Ma Fondation dévoile aujourd'hui même des images inédites, tournées à l'abattoir de Rodez, qui soulèvent le cœur et montrent toute l'horreur de l'abattage sans étourdissement. L'abattoir ne sera jamais un lieu de « bien-être » animal, c'est une évidence, mais **nous avons le devoir de limiter autant que possible et sans délai la souffrance, l'épouvante, l'agonie des animaux égorgés à vif.**

Sur ces images, tournées il y a deux mois à Rodez, nous ne dénonçons pas d'infraction particulière, juste l'horreur quotidienne et la souffrance des bêtes égorgées en pleine conscience. Nous avons demandé à un vétérinaire de commenter ces images, son témoignage est sans appel :

« **Ces enregistrements laissent apparaître des signes de souffrances multiples, à savoir l'abattage lui-même, qui consiste à trancher la trachée, les veines jugulaires et les carotides alors que l'animal est conscient, source de douleur ; puis le flot de sang s'écoulant des artères vers l'appareil respiratoire, occasionnant un étouffement de l'animal qui cherche désespérément sa respiration. De plus comme le montrent les vidéos, l'agonie dure plusieurs minutes occasionnant ainsi pour l'animal un stress supplémentaire.** »

Tous les témoignages scientifiques vont dans ce sens, de la Fédération Vétérinaire Européenne : « du point de vue de la protection des animaux et par respect pour l'animal en tant qu'être sensible, **la pratique consistant à abattre les animaux sans étourdissement préalable est inacceptable, quelles que soient les circonstances** » ; à l'EFSA : « des coups destinés à provoquer une saignée rapide engendrent d'importantes destructions de tissus dans des zones fortement innervées. **La baisse de tension rapide qui suit l'hémorragie est nettement ressentie par l'animal conscient et entraîne terreur et panique.** L'animal conscient, souffre aussi quand son sang se répand dans sa trachée ».

.../...

**FONDATION BRIGITTE BARDOT**

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET EN DATE DU 21 FÉVRIER 1992

28, rue Vineuse - 75116 Paris - France • Tél. 01 45 05 14 60 • Fax 01 45 05 14 80 • CCP Paris 662 05T

fbf@fondationbrigittebardot.fr www.fondationbrigittebardot.fr



L'INRA relève la longue agonie des bêtes abattues sans étourdissement : « **chez les veaux et les bovins adultes, on observe une grande variabilité dans la perte de conscience des animaux, avec des extrêmes de 8 secondes à 11 minutes** ».

L'abattage sans étourdissement est aujourd'hui interdit en Autriche, en Suisse, en Norvège (2009), en Slovénie (2012), en Islande (2013), au Danemark (2014), en Belgique, dans les régions wallonne et flamande (2019)... Qu'attend la France ?

La réglementation, européenne et nationale, exige l'étourdissement des bêtes avant leur abattage. **La dérogation prise en France par décret, pour l'abattage halal et kasher, doit être abrogée... vous en avez le pouvoir !**

Monsieur le Président, il n'est plus temps de tergiverser sur la question, de se renvoyer la balle indéfiniment, regardez les images que nous dévoilons aujourd'hui, elles sont scandaleuses, choquantes, indignes et inacceptables d'un pays comme la France qui se prétend civilisé.

Vous avez abandonné votre engagement d'équiper les abattoirs de caméras de contrôle, cela ne vous honore pas, mais **vous ne pouvez plus tolérer que l'intolérable se produise**, chaque jour en France, dans ces lieux de souffrance et de mort.

**Je vous demande, Monsieur le Président, de faire que la France rejoigne les pays qui imposent l'étourdissement des bêtes en toute circonstance lors de leur abattage.** C'est une question de dignité, de devoir aussi, limiter la souffrance des animaux lors de leur abattage est un minimum.

Vous avez tout accordé aux chasseurs, rééquilibrez la donne en appliquant, sans dérogation et sans délai, la réglementation européenne qui exige l'étourdissement des animaux au moment de leur mise à mort... Puis-je encore compter sur vous ?

Brigitte Bardot

Présidente